

Les devoirs envers l'orphelin

Bonté envers les orphelins

Hazrat Sahl bin Sa'd (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Moi et celui qui élève un orphelin serons au Paradis comme ces deux doigts et il a joint son index et son majeur en laissant un interstice entre les deux ".

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " La meilleure des maisons chez les Musulmans est celle qui abrite un orphelin où il est traité équitablement et la pire des maisons chez les Musulmans est celle qui abrite un orphelin où il est traité injustement ".
(Ibn Majah)

Ceux qui utilisent les biens d'un orphelin sortiront de leurs tombes en crachant des flammes. (Abu Yala)

Elever un orphelin

Hazrat Auf bin Malik Al-Ashjai (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Moi et la femme dont le teint s'est altéré (d'avoir élevé des enfants) serons comme ces deux doigts le Jour de la Résurrection [le rapporteur Yazid (qu'Allah lui fasse miséricorde) a joint l'index et le majeur en disant cela]. Il s'agit d'une femme respectable et belle, devenue veuve et qui se consacre entièrement à ses orphelins (pour les élever) jusqu'à ce qu'ils atteignent la puberté ou meurent ". (Abu Dawoud)

L'amour envers un orphelin

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : "

Quiconque caresse la tête d'un orphelin pour l'amour d'Allah, obtiendra une récompense pour chaque cheveu que sa main frôle ; et quiconque traite avec bonté un orphelin ou une orpheline à sa charge, lui et moi serons comme ces deux au Paradis (joignant l'index et le majeur). (Ahmed, Tirmizi)

Gentillesse

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Cherchez à retracer votre généalogie par laquelle vous serez en mesure d'établir des liens familiaux car maintenir les liens du sang augmente les moyens d'existence et prolonge la vie ".

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'un homme a dit au Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " J'ai des proches parents avec qui je m'efforce d'établir des liens de parenté tandis qu'ils les compromettent. Je les honore et ils m'offensent. Je me montre indulgent envers leurs excès et ils sont insolents ". Il a répondu : " Si tu es vraiment comme tu le dis, c'est comme si tu leur jetais des cendres brûlantes au visage. Tu ne cesseras pas de trouver un soutien venant d'Allah contre eux aussi longtemps que tu te conduiras ainsi ". (Muslim)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Les actions sont présentées par devant la Majesté d'Allah pendant la nuit du jeudi au vendredi et Allah rejette les actions de ceux qui brisent les liens de parenté ".
(Al-Abadul Moufrid)

Dans une tradition Marfou, Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Il y a trois traits de caractère et pour celui qui les possède, Allah lui facilitera les

comptes et le fera entrer au Paradis en vertu de Sa miséricorde ". Quelqu'un a demandé quels étaient ces traits de caractère et il a répondu : " Donner à celui qui vous prive; rétablir les liens avec celui qui les brise et pardonner à celui qui vous oppresse. Si vous vous comportez ainsi, Allah vous admettra certes au Paradis ". (Al-Abadul Moufrid)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit que traiter avec gentillesse les proches prolonge la vie et s'acquitter de l'aumône secrètement apaise la colère d'Allah.

Hazrat Abdur Rahman bin Auf (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Mon nom est Allah et Mon nom est Rahmane (le Compatissant). Ce nom dérive de Raham. Je suis donc avec celui qui recommande les liens et Me détourne de celui qui les rompt ". (Abu Dawoud)

A l'occasion de la quinzième nuit de Cha'bane, tous les serviteurs sont libérés (i.e. les péchés sont pardonnés) à l'exclusion de celui qui rompt les relations ; celui qui désobéit à ses parents et l'ivrogne invétéré. (Abu Dawoud)

Les droits du voisin

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Par Celui Qui tient mon âme entre Ses mains, un homme n'est pas croyant tant qu'il ne désire pas pour son voisin ce qu'il désire pour lui-même ". (Muslim)

D'après une tradition, les droits du voisin impliquent:

1. De lui rendre visite lorsqu'il est souffrant.

2. D'accompagner son cercueil lors de son décès.
3. De lui accorder un prêt s'il en fait la demande.
4. De le vêtir s'il ne possède pas de vêtements.
5. De le féliciter lorsque l'occasion s'en présente.
6. De le consoler si un malheur le frappe.
7. De ne pas élever sa propre maison plus haut que la sienne et éviter ainsi de le priver d'air et
8. De ne pas le déranger avec la fumée de sa propre cuisine. (Tabarani)

On rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Lorsqu'un Musulman meurt et que trois de ses voisins témoignent de sa dévotion, Allah, le Tout Puissant, déclare : J'accepte le témoignage des gens selon leur connaissance et pardonne ce que Je sais à son sujet ". (Musnad Ahmed)

Les droits d'un ami

Hazrat Ibn Aun (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Ne montrez pas de respect à votre ami au point où vous risqueriez de lui être désagréable ". (Traitez chacun selon son rang)

Les droits du frère Musulman

Sécurité du Musulman

Hazrat Abdullah bin Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Un bon Musulman est celui dont tous les Musulmans

sont à l'abri de sa langue et de ses mains et un vrai Mohadjir (émigrant) est celui qui se détourne des choses interdites par Allah ". (Boukhari, Muslim)

Hazrat Abdur Rahman bin Ghanam (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) et Asma, fille de Yazid, rapportent que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Les meilleurs serviteurs d'Allah sont ceux qui, lorsqu'on les voit, nous font songer à Allah. Les pires serviteurs d'Allah sont ceux qui médisent des autres, ceux qui sèment la discorde entre amis et ceux qui cherchent à jeter dans la perdition les hommes purs ". (Ahmed et Baihaqi)

Décevoir des amis

Hazrat Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Ne te querelle pas avec ton frère, ne plaisante avec lui (d'une manière offensante) et ne lui fais pas de vaines promesses ". (Tirmizi)

Hazrat Zaid bin Arqam (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Lorsque l'un de vous promet de rencontrer son frère à une heure précise et a l'intention de s'y rendre mais manque le rendez-vous, il ne lui en sera pas tenu rigueur (suite à une excuse valide). (Abu Dawoud)

Offrir un conseil

Hazrat Djabir (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Celui qui recherche un conseil auprès de son frère Musulman, doit s'y soumettre ". (Ibn Majah)

Clémence envers autrui

Hazrat Djabir bin Abdullah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Allah se montre Miséricordieux envers celui qui fait preuve de clémence envers les autres ".
(Boukhari, Muslim)

Regarder les autres comme inférieurs

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Il est coupable celui qui considère comme incapable son frère Musulman. Tout ce qui appartient à un Musulman est sacré pour son frère dans la foi : son sang, ses biens et son honneur ".

Visiter un ami

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque rend visite à une personne souffrante ou par simple courtoisie, Allah déclare : tu es bon et la visite à ton frère est bonne et tu possèdes maintenant une demeure au Paradis ". (Ibn Majah)

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Un Musulman a six obligations vis-à-vis de tout autre Musulman :

1. Le saluer lorsqu'il le rencontre.
2. Répondre à son invitation.
3. Le conseiller lorsqu'il lui demande un conseil.

4. S'il éternue et dit Alhamdolillah, lui souhaiter Yarhamokallah (qu'Allah te fasse miséricorde).
5. Lui rendre visite lorsqu'il est malade et
6. Suivre son cortège funèbre.

Rupture des liens

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Il n'est pas permis à un croyant de rester à l'écart de son frère pour plus de trois jours. Il doit le rencontrer après trois jours et le saluer et s'il lui rend son salut, ils partagent tous deux la récompense. En revanche, s'il ne lui rend pas son salut, il portera son péché et celui qui salue sera lavé du péché d'être resté à l'écart ". (Abu Dawoud)

Le respect de l'honneur d'un Musulman

Hazrat Djabir (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Tout Musulman qui abandonne une personne confrontée à une situation où son honneur et sa dignité sont compromis, Allah le privera de Son aide lorsqu'il en aura besoin. Et tout Musulman qui va à la rescousse d'un Musulman lorsque l'honneur et la dignité de celui-ci sont compromis, Allah lui viendra en aide au moment opportun ". (Abu Dawoud)

Les droits du chemin

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Il n'y a aucun bien sur les routes à l'exception de celui qui guide les gens, retourne leurs saluts, abaisse son regard et aide à charger les animaux ". (Mishkat)

Les devoirs envers les personnes souffrantes

Rendre visite aux malades

Hazrat Abu Said (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Lorsque vous rendez visite à une personne souffrante, souhaitez-lui une longue vie. Ce qui n'évitera rien mais le consolera ". (Tirmizi)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " La meilleure visite à une personne souffrante consiste à ne pas s'attarder ". (Baihaiqi)

Les devoirs envers l'indigent

Hazrat Abu Said (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Allah, le Très Haut, déclare : Je pourvois les moyens et la subsistance de celui qui se charge de prendre soin d'une de Mes créatures qui est démunie ". (Khatib)

Les droits des animaux

On rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit que pourvoir et abreuver toute créature vivante qui est sujette à la faim et la soif est source de récompense. (Boukhari, Muslim)

Les devoirs du dirigeant et du peuple

Hazrat Ibn 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Un sultan symbolise Allah sur la terre auprès de qui chacun de ses sujets victime d'une injustice s'adresse pour réparation. S'il est juste, il sera récompensé et il incombe au peuple d'exprimer sa reconnaissance. En revanche, s'il agit d'une manière tyrannique, le fardeau repose sur lui et il incombe au peuple de faire preuve de patience.

Hazrat Abu Oumamah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Ô Musulmans ! Ne recherchez pas les défauts chez vos dirigeants mais priez Allah pour leur rectitude car en elle se trouve votre propre bien-être ". (Tabarani)

Hazrat Abdullah Ibn 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Ô Musulmans ! Chacun de vous est un berger, gardien de son propre troupeau. Celui qui est Imam (dirigeant) et guide son peuple est responsable de ses fidèles; un homme est le garant des membres de sa maison; une épouse est responsable du foyer de son mari et de ses enfants ; un esclave est le gardien des biens de son maître. Aussi chacun de vous est-il un berger et responsable de son troupeau ". (Boukhari, Muslim)

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Ô Musulmans ! Si vos dirigeants font preuve de bienveillance et les nantis parmi vous de générosité et que la base de vos transactions consiste en une consultation mutuelle alors il est préférable pour vous de séjourner sur cette terre que dans son ventre. En revanche, si vos dirigeants se montrent avarés et que vos décisions reposent sur les avis des femmes, il est préférable pour vous d'aller dans le ventre de la terre que de demeurer à sa surface ". (Tirmizi)

Hazrat Abdullah Ibn 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Ecouter et obéir est un devoir qui incombe au Musulman, que cela lui plaise ou non, sauf si on lui ordonne d'accomplir un acte de désobéissance à Allah et il doit, le cas échéant, s'abstenir d'écouter et d'obéir ".
(Boukhari, Muslim)

Hazrat Ali (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " On ne doit pas obéir lorsque l'on est requis de désobéir à Allah. L'obéissance ne réside que dans ce qui est bien ".
(Boukhari, Muslim)

Hazrat Oumm Salma (Razi Allahu Ta'ala 'Anha) rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Certains de vos dirigeants se comporteront à la fois mal et bien de sorte que celui qui manifestera sa désapprobation sera coupable et celui qui taira sa désapprobation sera en sécurité. Cependant celui qui est satisfait et les suit partagera leurs fautes ". Les compagnons l'ont interrompu en disant : " Devrons-nous les combattre ? ". Il a répondu : " Non, pour aussi longtemps qu'ils accomplissent leurs prières ". (Mishkat)

Hazrat Wail bin Hujr (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que Salma bin Yazid (Razi Allahu Ta'ala 'Anha) a demandé au Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) : " Ô Prophète d'Allah ! Que nous recommandes-tu au cas où des dirigeants s'emparent du pouvoir et nous imposent ce qui leur est dû et nous refusent notre dû ? ". Il a répondu " Ecoutez et obéissez car ils devront assumer la responsabilité de leurs actes et vous la responsabilité des vôtres". (Muslim)

Hazrat Talha bin Oubaidullah (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " La prière d'un dirigeant tyrannique n'est pas exaucée ". Dans une autre tradition, Abu Hourairah (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " L'une des trois personnes dont le kalimah n'est pas accepté est un dirigeant qui oppresse ses sujets ".

Hazrat Maqil bin Yassar (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte qu'il a entendu le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) dire: "

Tout homme qui a été investi du pouvoir pour gouverner les affaires des Musulmans et qui meurt en les ayant trompés, Allah lui interdira l'accès au Paradis ". (Boukhari)

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Ô Allah ! Sois dur avec celui qui, placé à la tête de ma Communauté, se montre rude envers elle et sois clément envers celui qui exerce l'autorité sur ma Communauté avec bienveillance ". (Muslim, Mishkat)

Arbitrage

Hazrat Ali (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Lorsque deux hommes vous présentent une affaire, ne prenez pas de décision avant d'avoir entendu la version des deux de sorte que vous ayez une idée claire de la juste décision ". (Abu Dawoud)

Les devoirs envers les serviteurs

Hazrat Abu Zarr (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Allah a mis vos frères sous votre responsabilité. Si Allah vous donne la responsabilité de votre frère, il vous incombe de le nourrir avec ce que vous mangez, de le vêtir des mêmes vêtements que les vôtres et de ne pas lui imposer un fardeau et le cas échéant vous devez l'aider ". (Boukhari, Muslim)

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quand votre serviteur prépare votre repas et vous le sert après avoir enduré la chaleur et la fumée, conviez-le à s'asseoir et à partager votre repas. Toutefois, si la quantité s'avère réduite, déposez une bouchée ou deux dans sa main ". (Muslim)

Acquérir les moyens d'existence

Valeur de la richesse

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Celui qui n'aime pas la richesse est dépourvu de vertu. Grâce à la richesse, il est possible de satisfaire aux besoins de sa famille, de s'acquitter des remboursements et d'être indépendant ". (Baihaqi)

Contentement

Le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Allah éprouve ses serviteurs au moyen des biens qu'il leur dispense. S'ils se montrent satisfaits de ce qu'ils ont reçu, Allah leur en accorde davantage tandis que s'ils se montrent mécontents, Allah n'accroît pas leurs moyens d'existence ". (Musnad, Ahmed)

Hazrat Ali (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque est heureux du peu qu'il possède, Allah est satisfait de ses moindres efforts ". (Baihaqi)

Hazrat Aus (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Celui qui réussit dans son activité, doit s'abstenir de la quitter ". (Baihaqi)

Hazrat Mo'az (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " La meilleure profession consiste en un commerçant qui dit la vérité, ne s'approprie pas les dépôts qui lui sont confiés, tient ses promesses, ne vante pas les produits qu'il vend, ne retarde pas le paiement lorsqu'il achète une chose et qui fait preuve de patience envers son débiteur ". (Baihaqi)

S'efforcer de gagner des moyens d'existence licites

Hazrat Ali (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la

Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Allah est satisfait lorsqu'il voit que Ses serviteurs s'efforcent et peinent pour gagner des moyens d'existence licites ".

Pourvoir aux besoins des parents et des enfants

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque s'efforce de subvenir aux besoins de ses parents âgés, se trouve sur le sentier d'Allah ; quiconque se consacre à subvenir à l'existence de ses enfants, se trouve également sur le sentier d'Allah et quiconque peine pour ses moyens d'existence et faire en sorte de ne pas avoir à quémander, se trouve aussi dans le sentier d'Allah ". (Boukhari, Muslim)

Revenus illicites

Hazrat Djabir (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " La chair issue de ce qui est illicite n'entrera pas au Paradis car l'enfer convient d'ailleurs mieux à la chair issue de l'illicite". (Ahmed, Darimi)

Gagner ses moyens d'existence de ses propres mains

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Les choses les meilleures que vous mangez sont celles qui proviennent de vos propres mains et les gains de vos enfants vous sont aussi licites ".

Gains licites

Hazrat Abdullah bin Mas'oud (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " S'efforcer de gagner des moyens d'existence licites constitue une obligation d'entre les obligations". (Baihaqi)

Le moment pour gagner ses moyens d'existence

Le Messager d'Allah (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Employez-vous à gagner votre pain quotidien et vos moyens d'existence tôt le matin car c'est le moment propice aux bénédictions et à l'abondance ".

Bienveillance lors de transactions

Hazrat Djabir (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Qu'Allah fasse miséricorde à celui qui se montre gentil lorsqu'il vend, achète et se plaint ! ". (Boukhari)

Bonnes qualités d'un homme d'affaires

Hazrat Abu Oumama (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Pour un homme qui possède trois traits de caractère, ses gains lui seront agréables et licites :

1. Il ne décrie pas un article lorsqu'il en fait l'acquisition.
2. Il ne vante pas excessivement un produit sans en cacher les points faibles lorsqu'il vend.
3. Il n'a pas recours à des grossièretés lors d'une transaction. (Isbahani)

Hazrat Abdullah Ibn 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Versez à l'ouvrier son salaire avant que sa sueur ne sèche".
(Ibn Majah)

Le décret de la subsistance

Hazrat Houzaifah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte

que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Il m'a été révélé par Allah que nul ne meurt avant d'avoir reçu sa part de subsistance dans ce monde même si elle lui échoit sur le tard. Aussi gardez-vous de désobéir à Allah et ne franchissez pas les limites de la modération dans votre recherche des moyens d'existence et, dans le cas où ils tarderaient, ne les recherchez pas à travers des moyens illicites car Allah (Sobhanho Ta'ala) pourvoit la subsistance conséquemment à l'obéissance ". (Bazari)

Respect mutuel

Hazrat Djabir (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Allah accorde Sa miséricorde à l'homme qui se montre bienveillant lorsqu'il vend, achète ou réclame le paiement d'une dette ". (Boukhari)

Bienveillance lors de transactions

Hazrat Oubaid bin Rifa'a (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte d'après son père Hazrat Rifa'a (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Le Jour de la Résurrection, les négociants seront ressuscités en tant que personnages infâmes à l'exclusion de ceux qui craignent Allah, sont honnêtes et disent la vérité ". (Tirmizi, Ibn Majah)

Hazrat Abu Said Al-Khoudri (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Le marchand honnête et digne de confiance jouit de la compagnie des Prophètes, des vertueux et des martyres ". (Tirmizi)

Peser et mesurer

Hazrat Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a déclaré à ceux

chargés de peser et de mesurer : " Vos mains possèdent deux choses qui ont conduit les peuples anciens à leur destruction ". (i.e. à cause de la fraude s'agissant des poids et des mesures, aussi gardez-vous d'en faire autant). (Tirmizi)

Hazrat 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Bienheureux celui qui vend ses marchandises tandis que celui qui stocke les marchandises en attendant une hausse des prix est maudit ". (Ibn Majah, Mishkat)

Sadaqah sur la richesse

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Ô Marchands ! Lors de la vente, vous proférez des paroles sournoises et des jurons aussi vous incombe-t-il de donner à titre de Sadaqah sur vos articles ".

Prêts

Indulgence envers les débiteurs

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque de mon Oummah contracte une dette et qu'en dépit de ses efforts il ne peut la rembourser avant sa mort, je serai son soutien ".

Hazrat Abu Qatada (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque souhaite qu'Allah le préserve des angoisses du Jour de la Résurrection, qu'il accorde un atermoiement à celui qui se trouve en difficultés ou réduise sa dette".

(Muslim)

Dettes : cause de malédiction

Hazrat Abdullah Ibn Jahsh (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit s'agissant d'une dette : " Je jure par Celui qui détient l'âme de Mohammed entre Ses mains que si un homme endetté endure le martyr pour la cause d'Allah puis est ressuscité et endure à nouveau le martyr pour la cause d'Allah puis revit de nouveau, il n'entrera pas au Paradis avant d'avoir réglé ses dettes ".

Intention de régler les dettes

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Celui qui emprunte de l'argent avec l'intention de le rembourser, Allah le remboursera pour lui. Et celui qui emprunte de l'argent sans avoir l'intention de le rembourser et meurt dans cette condition, Allah lui dira le Jour de Résurrection " Ô Mon Serviteur, tu pensais peut-être que Je ne revendiquerais pas le droit d'un autre de Mes serviteurs ". Puis, un certain nombre de ses bonnes actions sera transféré au créancier et si le débiteur ne possède pas suffisamment de bonnes actions alors les péchés de son créancier lui seront attribués ".

(Tabarani, Hakam)

La fatalité des dettes

On rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Ô Musulmans ! Abstenez-vous de contracter des dettes car elles sont source d'inquiétude et d'anxiété la nuit et d'humiliation et de honte durant le jour ". (Baihaqi)

Rechercher la protection contre les dettes

On rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Il est préférable pour vous de porter des vêtements rapiécés et anciens que de contracter des dettes et

éviter ainsi d'être ressuscités pour les payer ".
(Musnad, Imam Ahmed)

On rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Ô Musulmans ! Recherchez la protection auprès d'Allah contre le besoin, la pauvreté et le déshonneur ".
(Nisai, Hakam)

Do'a (supplication) pour l'acquittement d'une dette

Hazrat Anas (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit à Hazrat Mo'az bin Djabal (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) : " Ne t'enseignerai-je pas un do'a par lequel Allah acquittera toute dette quand bien même elle serait égale à une montagne ? Voici :

اللَّهُمَّ مَا لَكَ الْمَلِكُ تُؤْتِي الْمَلِكَ مَنْ تَشَاءُ وَتَنْزِعُ الْمَلِكَ
مِمَّنْ تَشَاءُ وَتُعِزُّ مَنْ تَشَاءُ وَتُذِلُّ مَنْ تَشَاءُ بِإِذْنِكَ الْخَيْرُ
إِنَّكَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ يَا رَحْمَانَ الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ
وَرَحِيمَهُمَا تُعْطِيهِمَا مَنْ تَشَاءُ وَتَنْزِعُ مِنْهُمَا مَنْ تَشَاءُ
إِرْحَمْنِي رَحْمَةً تُغْنِيَنِي بِهَا عَنْ رَحْمَةٍ مِنْ سِوَاكَ ط

" Dis : Ô Allah, Maître de l'autorité absolue, Tu donnes l'autorité à qui Tu veux et Tu arraches l'autorité de qui Tu veux ; et Tu donnes la puissance à qui Tu veux et Tu humilies qui Tu veux. Le bien est dans Ta Main et Tu es Omnipotent "

Sourate 3, Al-Imrane (la famille d'Imrane), verset 26.

Ô Toi le Compatissant et le Miséricordieux dans ce monde et l'Au-delà, Tu accordes les deux à qui Tu veux et les refuses à qui Tu veux. Fais-moi miséricorde et rends-moi capable de me passer de tout à l'exception de Toi. (Tabarani)

Sawab (récompense) au regard des prêts

On rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " La nuit de l'Ascension, j'ai vu inscrit sur le fronton du portail du Paradis que la récompense pour khairate (charité) revient à dix tandis que la récompense pour l'accord d'un prêt revient à dix-huit ". (Bahishti Zewar)

Sursis aux débiteurs

On rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Chaque jour de sursis accordé par le créancier s'agissant du remboursement d'un prêt revient à une Sadaqah ". (Mishkat)

Illégalité de l'usure

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " L'usure se compose de soixante-dix parties dont la moindre équivaut à commettre l'inceste avec sa mère ". (Mishkat)

Refus d'un cadeau de la part d'un débiteur

Hazrat Anas (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Celui qui accorde un prêt à un autre, doit s'abstenir d'accepter un cadeau ".

Transactions et usure

Hazrat Djabir (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a maudit celui qui accepte l'intérêt, celui qui verse de l'intérêt, celui qui le comptabilise et les deux témoins en disant qu'ils font tous partie d'un même lot ". (Muslim)

L'usure est un fléau

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Certes, le temps est proche quand chacun touchera de l'intérêt et celui qui ne le touchera pas, une partie de sa vapeur (ou de sa poussière) l'atteindra ". (Abu Dawoud, Nisai)

Illégalité du Rishwate (pot-de-vin)

Hazrat Abdullah bin Amr (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a maudit celui qui soudoie et celui qui accepte les pots-de-vin d'après Abu Dawoud et Ibn Majah. Tirmizi le rapporte d'après Abdullah bin Amr et Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anhome) tandis que Ahmed et Baihaqi le rapportent d'après Sauban (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) qui ajoute que le Raish représente l'intermédiaire au regard du pot-de-vin. (Ahmed, Baihaqi)

L'enfer pour ceux qui pratiquent la corruption

Une tradition fait état que celui qui soudoie et celui qui accepte les pots-de-vin, seront tous deux jetés dans le feu de l'Enfer. (Tabarani)

Note : exception faite pour celui qui n'a pas d'autre alternative que d'offrir un pot-de-vin pour échapper à l'oppression d'un tyran. Dans cette perspective, offrir un pot-de-vin est permis (avec cependant une restriction mentale tandis que l'accepter n'est pas permis même dans un tel cas). (Hayat-ul-Mouslimine)

